

VOIE TECHNOLOGIQUE

Série STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Droit et économie

ENSEIGNEMENT

SPÉCIALITÉ

LE CAS PRATIQUE EN DROIT

Le programme de droit de première STMG permet d'aborder de multiples notions juridiques qui sont mises au service :

- de la résolution de cas pratiques,
- d'une réflexion sur le sens de la règle et/ou de son évolution.

L'argumentation juridique

On a trop souvent l'habitude de réduire le raisonnement juridique à un syllogisme. Or s'il est vrai que le juge (dont le rôle est historiquement limité à être « la bouche de la loi » voulue par le pouvoir législatif [le peuple souverain]) rédige son dispositif sous la forme d'un syllogisme, il serait très réducteur d'y voir la totalité de l'argumentation qui a prévalu à sa décision.

En clair, il est important de montrer aux élèves comment le juge rédige sa décision sous la forme d'un syllogisme, mais il faut former les élèves à l'argumentation juridique qui repose sur une analyse des faits, du choix de leur qualification et des règles applicables. Cette argumentation juridique aboutit nécessairement à plusieurs solutions : celle du demandeur et celle du défendeur.

Sur cette question vous pouvez consulter [l'extrait vidéo de l'intervention de M. Brunet](#), professeur de droit public à l'Université Panthéon-Sorbonne, lors du séminaire national qui s'est déroulé à Nanterre les 25 et 26 mars 2019.

On retiendra :

- l'importance de la richesse de la situation juridique. Les faits doivent être suffisamment ambigus pour permettre une argumentation de chacune des parties ;
- le choix judicieux des annexes (jurisprudence, règles juridiques, articles...) doit permettre à l'élève de choisir la règle ou son interprétation la plus pertinente pour l'une ou l'autre des parties ;
- le principe du contradictoire sous-entend qu'il y a au moins deux argumentations possibles pour les mêmes faits ;
- le questionnement est progressif : résumé des faits, juridiquement qualifiés, choix des règles applicables, application au cas en distinguant la position du demandeur et celle du défendeur.

Le parcours m@gistere

Un parcours m@gistere propose aux enseignants de découvrir la méthodologie de résolution d'un cas pratique tel qu'il est envisagé dans l'épreuve de Droit du baccalauréat STMG.

Il permet de comprendre comment concevoir un énoncé à partir d'une situation juridique suffisamment complexe pour que l'élève puisse produire une argumentation au profit de l'une ou l'autre des parties.

Retrouvez éduscol sur :



Ce parcours m@gistere est accessible à partir d'une adresse académique en suivant le lien :

<https://magistere.education.fr/ac-grenoble/course/view.php?id=14369>